



Le 26 mars 2021

ASF
MME COSTANTINO-BOSSUET
DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES
74 ALLEE DE BEAUPORT
CS 90304
84278 VEDENE CEDEX

**Objet : Demande d'ouverture de négociation
sur la médaille du travail des 30 ans.**

Madame la directrice,

Lors de la séance extraordinaire du CSE-C du 19 mars 2021, nous vous avons questionné oralement sur le souhait de pérenniser la médaille du travail des 30 ans au sein d'un accord spécifique à durée indéterminée.

Pour Force Ouvrière, ce serait en effet l'occasion d'affirmer dans le temps la reconnaissance et la valorisation du travail effectué par les salariés d'ASF.

L'accueil positif que vous avez formulé à notre requête nous satisfait et serait pour nous une réelle avancée sociale pour le personnel de l'entreprise si elle se traduisait dans les faits par la signature d'un nouvel accord d'entreprise.

Le syndicat FO ASF renouvelle donc par écrit sa demande de bien vouloir ouvrir une négociation sur la médaille du travail des 30 ans.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Madame la Directrice, mes sincères salutations.

Jean-Louis DEPOUES


DSCP FO ASF